Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503618-20260407-2628_CNAS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VIVIER SUR MER

L'an deux mil vingt-six, le 07 avril à 20 heures , le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Le Vivier-sur-Mer en séance publique sous la présidence de Madame CERVEAU Carole, maire du Vivier sur Mer

Etaient Présents : BIHOUR Nathalie, BOUAISSIER Michel, BRIQUET Marie-Paule, BRIZARD Charlotte, CERVEAU Carole, CHEVALIER Denis, CHOQUET Laeticia, CORTEYN Merlin, COUPEZ Anne, DUPUY Armelle, EON Armelle, MOTTES Stéphane, ROHAUT Yannick, VETTIER Arnaud

Pouvoir(s) : Christopher POTILLION donne pouvoir à Charlotte BRIZARD

Absent(s) excusé(s) : POTILLION Christopher

Secrétaire de séance : CHEVALIER Denis

Date de convocation : 27/03/2026

Date d'affichage : 27/03/2026

Délibération n° 26/28 : Désignation du délégué pour le CNAS

Objet : Désignation du délégué communal au CNAS.

Vu le renouvellement du conseil municipal le 20 mars 2026,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal, en date du 20 mars 2020, constatant l'élection du maire et de trois adjoints,

Le maire propose de désigner le délégué communal appelé à siéger au sein du CNAS, en application de l'article L.5211-7 du code général des collectivités territoriales.

Candidat : Mme CHOQUET Laeticia
A obtenu : 15 voix

Mme CHOQUET Laeticia est élue déléguée communal au sein du CNAS.

Le correspondant agent est Mme BANCHE Florence.

Fait à Le Vivier-sur-Mer, le 07/04/2026

Pour faire valoir ce que de droit,
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, CERVEAU Carole, Le secrétaire de séance, CHEVALIER Denis

MAIRIE DE LE VIVIER-SUR-MER
Ille-et-Vilaine

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503618-20260407-2628_CNAS-DE

